

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca, le 23 décembre 2024

ÉMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNÉ PERPÉTUEL AVEC MÉCANISME D'ABSORPTION DE PERTES ET D'ANNULATION DE PAIEMENT DES COUPONS DE LA BCP D'UN MONTANT GLOBAL MAXIMUM DE 1 200 MMAD

Les détails de l'opération objet du présent communiqué sont présentés dans le prospectus visé par l'AMMC en date du 18 décembre 2024 sous la référence VI/EM/039/2024, et disponible au siège social du conseiller financier, ainsi que sur le site internet de l'AMMC et de la BCP.

| | Tranche A révisable annuellement | Tranche B révisable tous les 5 ans |
|---------------------------|---|---|
| Plafond de tranche | 1 200 000 000 MAD | |
| Nombre de titres maximum | 12 000 obligations subordonnées perpétuelles | |
| Valeur nominale | 100 000 MAD | |
| Maturité | Perpétuelle | |
| Taux d'intérêt facial | Révisable annuellement, en référence au taux 52 semaines déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 20 décembre 2024, soit 2,54% augmenté d'une prime de risque comprise entre 200 et 210 points de base, soit un taux facial compris entre 4,54% et 4,64%. | Révisable chaque 5 ans, en référence au taux souverain de maturité 5 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 20 décembre 2024, soit 2,83% augmenté d'une prime de risque comprise entre 210 et 220 points de base, soit un taux facial compris entre 4,93% et 5,03%. |
| Prime de risque | 200 et 210 pbs | 210 et 220 pbs |
| Négociabilité des titres | De gré à gré (Hors bourse) | |
| Garantie de remboursement | Aucune | |
| Mode d'allocation | Adjudication à la française avec priorité à la tranche A (à taux révisable annuellement) puis B (à taux révisable tous les 5 ans) | |

Période de souscription : du 25 au 27 décembre 2024

Emission réservée aux investisseurs qualifiés de droit Marocain tels que listés dans le prospectus visé par l'AMMC en date du 18 décembre 2024 sous la référence VI/EM/039/2024.

Organisme Conseil
Upline Corporate Finance



Organisme chargé du placement
Banque Centrale Populaire

